

La transhumance politique, un mode d'action politique et un virus dans le processus démocratique en Province Orientale (RDC)

Matthieu Mamiki Ke'Bongo-Bongo

Enseignant et Chercheur

Département de Sciences politiques et administratives,
Université de Kisangani (RDC)

Résumé

La réouverture de l'espace politique congolais au processus démocratique, en 1990, a entraîné diverses pratiques formelles et informelles d'émergence et/ou de maintien au pouvoir des élites politiques. Parmi les pratiques informelles, se trouve la transhumance politique prohibée par la Constitution congolaise (Article 110 de la Constitution de 2006 telle qu'amendée). Etant donné la majorité des acteurs politiques y recourt pour accéder ou se maintenir au pouvoir, il est intéressant d'en comprendre les facteurs, les formes et les ordres. Pour analyser ce phénomène politique, 105 acteurs politiques formant l'échantillon de l'étude ont été suivis dans leur comportement politique ; les observations ont couvert 10 années, allant de 1990 à 2016. Outre l'observation désengagée, la technique documentaire a permis de recueillir des informations disponibles sous la forme écrite tandis que l'entretien semi-direct avec 20 personnes-ressources de compléter celles-ci. D'une façon générale, les données ont été traitées sur la base des exigences de l'analyse de contenu et de la statistique. L'étude démontre donc que le phénomène de transhumance en politique fonctionne comme un virus qui circule dans le corps membraneux des élites sans que celles-ci s'en rendent compte. Dans la Province Orientale démembrée, la transhumance, en tant que virus, contamine tout le monde et alimente paradoxalement le processus démocratique à travers le repositionnement des acteurs et la restructuration de l'espace politique, bien que n'induisant pas le renouvellement de la gouvernance. Quoiqu'elle opacifie le processus démocratique et retarde l'institutionnalisation du jeu politique, la transhumance politique est devenue à la fois un mode de survie des élites politiques et de la démocratie.

Mots-clés : démocratie représentative, élite politique, espace politique, Province Orientale, transhumance politique.

Abstract

The re-opening of the Congolese political space to democratic process in 1990 resulted in various formal and informal practices of emergence and / or maintenance of political elites. Among the informal practices is the political transhumance prohibited by the Congolese Constitution (Article 110 of the 2006 Constitution as amended). Given most political actors use it to access or stay in power, it is interesting to understand the factors, forms and orders. To analyze this political phenomenon, 105 political actors forming the sample of the study were followed in their political behavior; the observations covered 10 years, ranging from 1990 to 2016. In addition to the observations made, the documentary technique made it possible to collect information available in written form while the semi-direct interview with 20 resource persons helped completing data. In general, the data was processed based on the requirements of the content analysis and statistics. The study thus demonstrates that the phenomenon of transhumance in politics functions as a virus that circulates in the membranous body of elites without them realizing it. In the dismembered Province Orientale, transhumance, as a virus, contaminates everyone and paradoxically feeds the democratic process through the repositioning of the actors and the restructuring of the political space, though not inducing the renewal of the governance. Although it obscures the democratic process and delays the institutionalization of the political game, political transhumance has become both a mode of survival for political elites and democracy.

Keywords: Political elite, Political space, Political transhumance, Province Orientale, Representative democracy.

I. Introduction

Les modes d'action politique se diversifient et se cristallisent de plus en plus comme des stratégies d'accès au pouvoir ou de s'y maintenir le plus longtemps possible. « Si l'on reprend la distinction établie par Michel de Certeau (1974), ces pratiques s'apparentent à des « tactiques », mobiles et changeantes, plutôt qu'elles ne se déploient en des « stratégies » contre- hégémoniques, aptes à couvrir la superficie du système d'action historique. »

En République Démocratique du Congo (RDC), en général et, en Province Orientale, en particulier, les « stratégies » d'accès au pouvoir, loin d'être uniformes, ont une historicité disparate et diversifiée. Si à l'indépendance, le mode électoral a enthousiasmé la classe politique, il a été battu en brèche par le coup d'Etat du 24 novembre 1965 qui a instauré un système autoritaire où le clientélisme, le népotisme et le panachage liés à la seule volonté du chef, le « timonier », ont dominé le mode d'accès et d'action politique.

Le vent de la perestroïka et de la glasnost, la fin du compromis post-colonial, les pressions des puissances mondiales dont la troïka : Belgique, France et Etats-Unis ainsi que le blocus des firmes internationales Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale, sur le plan externe et, sur le plan interne, les contestations, les revendications pour la restauration de la démocratie et pour le bien-être collectif ont très fortement influencé la décompression du régime autoritaire (De Villers, 2016) pour le ramener au multipartisme avec comme idéal « la démocratie » où le suffrage s'impose comme mode d'accès politique et d'alternance complète au pouvoir.

Cette démocratie n'avait comme objectif majeur, que le développement socio-économique des populations. Mais cet idéal s'est buté au refus de changement dû au narcissisme de la classe politique acquise au Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) en 1990 et a été à la base de la vague de violence qui a élu domicile dans l'espace politique congolais jusqu'au point de se constituer en mode d'action politique.

Ce narcissisme a eu, entre autres, comme conséquence, le fait que des lobbies rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), Mouvement de Libération du Congo(MLC), les différentes milices Front des Nationalistes et Intégrationnistes(FNI), la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI), le «Parti pour l'unité et l'intégrité du Congo» (PUSIC) et, les Maï-Maï notamment en Province Orientale, ont succédé aux lobbies autoritaires du Mouvement Populaire de la Révolution.

Les deux trajectoires politiques (autoritarisme mobutiste, d'une part, et guerres de la démocratie des mouvements politico-militaires, de l'autre) ont eu comme autre mode d'action, la transhumance politique en vue d'accéder et de se maintenir au pouvoir. C'est cela que Bayart appelle « migration » sur sa liste non exhaustive des modes d'action politique.

L'idéal démocratique en RDC, surtout dans la Province Orientale, était miné par des faiblesses structurelles (Carothers, 2002) et institutionnelles, celles qu' Akindès (1996) appelle des « chaînes » aux pieds qui sont d'ordre culturel, économique et politique. A juste titre, la transhumance politique¹ en est une figure dans cette province.

En effet, selon cette pratique politique officieuse, les élites politiques, en Province Orientale, s'évertuent alors à migrer d'une formation politique à une autre, de la sphère civile à celle politique et vice versa, foulant au pied les principes ontologiques de la démocratie. Les lois votées et érigées ne sont plus que des tactiques multiformes mises en œuvre par les gouvernants pour atteindre leurs fins. Elles deviennent ainsi des pseudo-lois. C'est notamment le cas de la Constitution en vigueur au pays dont l'article 110 interdisant la transhumance, reste en marge des pratiques politiques liées à l'accès et au maintien au pouvoir.

Ce papier analyse ce phénomène en RDC, en s'appuyant sur le cas des élites politiques de la Province Orientale démembrée. Le questionnement qui ressort de la pratique politique observée se résume comme suit : En quoi le phénomène de transhumance politique constitue-t-il un mode d'actions politiques pour les élites de la Province Orientale ?

Quel est l'ordre dans lequel s'exerce la transhumance ?

Quelles sont les formes de transhumance politique structurant cet espace politique ?

En guise d'hypothèses, il y a lieu d'avancer qu'en même temps que la transhumance politique apparaîtrait comme une épine à la démocratie, elle permettrait aux élites politiques de perpétuer la démocratie représentative dans l'espace politique de la Province Orientale.

Les contraintes économiques, les crises politiques et les incertitudes électoralistes constitueraient des circonstances conditionnant l'ordre dans lequel se manifeste la transhumance politique.

.La transhumance politique s'afficherait fondamentalement et selon les cas, sous la forme ascendante, la forme descendante et la forme horizontale.

Cette dernière hypothèse correspond à une caractérisation du déploiement du phénomène de transhumance politique basée sur l'ordre historique de son apparition sur la scène politique de

¹ Empruntée au vocabulaire pastoral, la transhumance désigne la migration périodique des troupeaux à la recherche d'espaces plus favorables à leur sustentation et à leur épanouissement. Transposée à la sphère politique, elle renvoie à l'attitude de l'homme politique qui migre d'un parti politique auquel il appartient au moment de son entrée en politique ou de son élection vers un autre parti,

la Province Orientale, ne serait-ce que pour limiter le constat se dégageant au cours de dix années d'observations retenues.

Sur la base de ce qui précède, il est évident que l'objectif d'une telle étude vise à démontrer que la transhumance politique se situe paradoxalement au cœur du processus de consolidation de la démocratie, outre ses faiblesses institutionnelles et structurelles. De façon spécifique, cette analyse tient à démontrer comment la transhumance restructure l'espace politique, alimente la mobilité des élites politiques mais ne modifie pas la gouvernance du pays, notamment en Province Orientale démembrée.

1. **Méthodologie** et milieu d'étude

Méthode et techniques de récolte et de traitement de données

Comme méthode explicative, la présente étude a recouru à la démarche qualitative à travers la sociologie compréhensive (Grawitz, 2001). Pour respecter le principe méthodologique wébérien d'idéal-type, qui rappelle aussi le raisonnement déductif, la transhumance a été examinée sous le prisme du modèle théorique de la démocratie représentative et les constantes du discours sur la consolidologie du processus démocratique. En fait, l'ambition étant de dégager, au-delà d'un simple constat du caractère atypique d'une telle pratique politique, la fonctionnalité et la signification politiques de la transhumance, il était essentiel de partir, à l'instar de Max Weber, des caractéristiques théoriques définies pour la démocratie représentative et de la consolidologie en tant que des cadres d'interprétation normaux. Toutefois, rechercher la signification que les acteurs de la transhumance politique donnent de leur pratique de celle-ci est demeurée fondamentale (la pertinence de la démarche compréhensive wébérienne)².

² Au-delà de bonnes raisons et de vrais motifs des acteurs, ce sont aussi les valeurs que ces derniers attachent à la transhumance politique qui devraient attirer l'attention des chercheurs sur des phénomènes atypiques en apparence.

L'observation directe désengagée, la documentation et l'entretien semi-directif (Quivy et Campenhoudt, 1988) ont été pris en compte pour recueillir les informations auprès des acteurs politiques et des personnes-ressources, s'exprimant sur leurs comportements politiques. Si l'étude s'étend entre 1990 et 2016, période au cours de laquelle l'observation directe désengagée s'inscrit, les entretiens, quant à eux, ont été menés entre 2006 et 2014 à Kisangani où la plupart de ces élites résident et ont battu campagne pour les élections de 2006 et de 2011. En effet, l'observation a porté sur un échantillon à choix raisonnés constitué de 105 élites politiques (Del Bayle, 2000) sélectionnées parmi les acteurs relevant de la classe dirigeante de la Province Orientale. Cet échantillon comprend principalement les députés nationaux (52), les députés provinciaux (36), les membres des gouvernements provinciaux (16) et une autorité urbaine, tous ayant émergé à partir de Kisangani, de Buta, d'Isiro et de Bunia³. Ces quatre villes visitées à divers titres et à des séquences historiques différentes⁴, correspondent aux chefs-lieux de nouvelles provinces nées du découpage de la Province Orientale. Il a été également pris en compte le dépôt des candidatures à la députation provinciale de 2015 pour voir la tendance ou l'orientation des comportements politiques des acteurs en présence. L'aspect genre a révélé l'existence de 16 élites politiques féminines sur les 105 sélectionnées (15,23%).

Pour le traitement et l'analyse des données, il a été procédé comme suit : Les 105 élites politiques formant l'échantillon ont été des candidats aux différentes élections couvrant les 25 circonscriptions que compte la Province Orientale. Durant cette longue période⁵, chaque acteur politique avait la possibilité de transhumer 4 fois : la première fois correspondait à la période comprise entre 1990 et 1997⁶ ; la deuxième, celle comprise entre les années de « guerres de libération » (1997-2003) ; la troisième, celle de 2003 à 2006, et, enfin, l'intervalle des années 2011-2016 étant la quatrième fois.

Pour calculer la somme des fréquences de transhumance, nous avons utilisé la formule suivante : $S. Transh. = \sum x$, soit la somme totale des fréquences de changement de parti ou

³ Kisangani (Tshopo), Buta (Bas-Uélé), Isiro (Haut-Uélé) et Bunia (Ituri). On y reviendra avec force détails dans les pages à venir (composantes géographiques, historiques et anthropologiques).

⁴ La transition « démocratique » (1990-1997), la transition militariste marquée par les « guerres de libération » (1997-2003) et les expériences électorales de 2006 et 2011 pendant la Troisième République.

⁵ Elle est, à son tour, subdivisée en périodes au sens séquences chronologiques marquées par les grandes mutations politiques depuis la vague de la démocratisation ayant déferlé sur le continent africain autour des années 90.

⁶ La première période (1990-1997) est marquée par le Président Mobutu, période qualifiée de « MPRocratie ». Elle a brillé par la transhumance entre l'opposition et la mouvance présidentielle. La deuxième période (1997-2003) est identifiée avec la « militarisation » de l'espace politique. La troisième période (2003-2006) est celle du retournement de veste ; celle-ci est caractérisée par une trahison entre les ex-rebelles. Enfin, la quatrième période (2011-2016) est celle de la « boulimie politique » au cœur de la transhumance.

mouvement politique avec comme point de repère, la première opportunité d'émergence enregistrée par un acteur dans l'espace politique. Il en ressort que la somme des transhumances a été de 254, soit le total obtenu par addition des fréquences ou des fois que chacun des acteurs a transhumés. Et la somme totale des fois ou possibilités de changement est de 420, soit 4×105 . Il convient de se rappeler que chaque acteur dispose de quatre possibilités en termes de chances pour s'engager dans la transhumance en raison de quatre périodes ou séquences identifiées plus haut.

Quant au calcul de la moyenne, la formule utilisée se présente comme suit :

$$M = \sum X \div N$$

Où $\sum X$ désigne la somme des données et N, le nombre total d'élites politiques (échantillon).

Pour calculer le taux de transhumance, nous avons appliqué la formule suivante :

$$\text{Tx. de transh.} = \frac{\sum \text{de ch. A.}}{\sum \text{N. Pos. ch. A. pdt P. E}} \times 100,$$

Légende :

Tx. transh. = Taux de transhumance ; $\sum \text{ch. op/}$

A. Somme de changements des Acteurs; $\sum \text{N. de Pos. ch. A. pdt P. E} =$

Somme totale de Possibilités de Changements des Acteurs pendant une Période d'Etude

Ce taux de transhumance devait prouver le déficit d'idéal. En vue de prouver la faible institutionnalisation des formations politiques, nous avons considéré l'implantation des partis à travers les 25 circonscriptions et leur représentation aux élections. Cette représentation nous a permis de calculer le taux d'implantation et de dispersion des partis à travers les circonscriptions. La formule ci-après a été mise en application :

$$\text{Tx de disp de P} = \frac{\sum \times (P \times \text{Cir})}{\text{N. de Cir} \times \text{N. P. ds la Z. E}} \times 100$$

Légende : Tx. De disp. De P. = Taux de dispersion de Parti politique ; $\sum \times =$ Somme de Représentation des partis; (P =) Nombre des Partis; Cir = Circonscription; N. Cir = Nombre de circonscription; Nbr de P = Nombre de Parti politique; Z. E = Zone d'Etude

Composantes géographiques, historiques et anthropologiques du milieu d'étude

De prime abord, il faut signaler que, dans sa configuration d'avant-démembrement, la Province Orientale est la deuxième province de la RDC en superficie : 503.239 Km², soit 22% du territoire national (Bibliothèque virtuelle de la RDC, 2010). Elle compte 4 districts⁷. Sur le plan historique, il est intéressant de noter que seuls les districts de l'Ituri, du Haut-Uélé et du Bas-Uélé ont connu un système politique centralisé autour de la « chefferie » ; une expérience relevant de l'ancien et grand empire « Azande » qui était à cheval entre ces trois districts et ayant des frontières avec l'Ouganda, le Soudan du Sud⁸ et la République Centrafricaine (RCA). C'est donc sans surprise que les Uélé sont caractérisés par un nombre élevé de chefferies⁹. Ces trois ex-districts subissent, en fait, l'influence de cette culture « azande », ce qui explique, d'un point de vue anthropologique et dans une mesure significative, l'éveil politique plus marqué dans la région que dans l'ex- district de la Tshopo. Ce dernier est, à la fois, enclavé du point de vue géographique et dépourvu dans ses structures politiques de toute expérience du pouvoir traditionnel de type « centralisé ». En d'autres termes, le système politique dans cette dernière province est plutôt de type segmentaire, les sociétés politiques traditionnelles n'ayant pas connu le pouvoir centralisé des royaumes et empires. Ces considérations d'ordre historique et anthropologique constituent une des bases explicatives de l'ampleur des conflits de pouvoir souvent décriés dans certains territoires et collectivités de la Province Orientale. La Province Orientale dispose de 25 circonscriptions¹⁰, 63 sièges à l'Assemblée Nationale¹¹, et 96 sièges à la députation provinciale dont 88 à élire et 9 à coopter. Cette province est pourtant dépourvue des entreprises de transformation capables d'offrir aux populations des opportunités d'emploi. La population vit dans la pauvreté¹². Et les élites qui en sont issues n'échappent pas à ces contraintes économiques et sociales.

⁷ Ces districts sont alors devenus des provinces, avec la loi n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation des nouvelles provinces en application de la Constitution du 18 février 2006.

⁸ En citant spécifiquement le Soudan du Sud, issu du grand Soudan démembré à la suite d'un référendum populaire, il est important de noter que ce nouvel Etat est essentiellement peuplé de Noirs, contrastant ainsi avec le Nord dominé par les Arabes.

⁹ Il y a 44 chefferies pour 6 secteurs dans le Bas-Uélé ; 40 chefferies pour 5 secteurs dans le Haut-Uélé ; 39 pour 6 secteurs dans l'Ituri et, différemment seulement 18 chefferies pour 40 secteurs dans la province de la Tshopo⁹.

¹⁰ Deuxième ex æquo avec l'ex-Katanga après l'ex-Equateur qui en a 27.

¹¹ Deuxième après l'ex-Katanga qui avait 68 sièges (en 2006 et en 2011).

¹² Le diagnostic de la pauvreté, selon l'enquête 1,2,3 de 2005, révèle que l'incidence de la pauvreté dans cette province est de 75,5%. Le taux de pauvreté atteint 93,2% chez les ménages dont le chef travaille dans les entreprises publiques, 89% chez les ménages du secteur privé. Il est moindre chez les ménages publics 78,2% et s'élève à 75,6% dans les ménages informels. Or dans cette province, la population vit plus par les activités du secteur informel (République Démocratique du Congo, 2011.)

II. Analyse de résultats de l'étude

A l'issue de la récolte et du traitement de données, trois pistes d'analyse ont été identifiées pour rendre compte du phénomène de transhumance politique en Province Orientale. Il s'agit de discuter successivement de l'ordre, des mobiles et des formes de la transhumance politique.

1. *Ordre de la transhumance politique*

Depuis le lancement du processus démocratique en 1990 jusqu'à la veille des élections de 2006 et au-delà des élections de 2011, et à l'approche des élections de 2016, l'activité politique en Province Orientale a été dominée par la trahison permanente entre amis, camarades, compagnons d'armes, frères de la province, etc. Nombre d'entre ces acteurs seraient ainsi devenus de véritables « frères ennemis ». Toute cette longue quête de d'ordre politique démocratique est restée dominée par des incertitudes. En effet, l'on assiste à des logiques et pratiques de survie des élites politiques car dépourvues de véritables assises politiques et de sérieuses garanties matérielles dans un contexte où la majorité des citoyens fait face à une pauvreté extrême. Il n'est un secret pour personne, la majorité des élites, intellectuelles et politiques, se trouve concentrée dans les centres urbains, espaces paradoxalement marqués par la pauvreté de masses. C'est le principal ordre qui conduit au recours à la transhumance comme mode d'action politique. Cet ordre s'est observé à travers les événements qui ont marqué le cours de la démocratisation congolaise, notamment la dislocation du Mouvement Populaire de la Révolution, les guerres dites de libération, les élections de 2006 et de 2011.

La dislocation du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) en 1990, a été la première occasion de repositionnement des élites politiques. Elle a été suivie de trahison entre amis au point de se cristalliser en une « MPRocratie » dans la mesure où, en Province Orientale démembrée, la vieille garde politique s'est accrochée à la Majorité présidentielle (avec la multiplicité des partis d'obédience du Président Mobutu), alors que les jeunes élites universitaires se sont rangées derrière les partis de l'opposition radicale, notamment l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba, la Démocratie Chrétienne Fédéraliste (DCF) d'Enoch Nyamwisi Muvungi, et la Démocratie Libérale pour le Développement (DLD) de Akafomo. Une autre tranche s'est engagée dans les associations et organisations de la société civile sous l'encadrement de l'Eglise catholique avec comme initiateurs, le Père Guy Verhaegen, la Sœur Françoise Marchand, les Abbés Jean-Pierre Badidike, François Mwarabu, Marcien Babikanga, les pères Lobunda,

principalement dans la ville de Kisangani. A l'intérieur de la province, notamment à Bunia, Isiro et Buta, ce sont les groupes diocésains (Groupe Justice et Libération et Caritas) qui encadraient les jeunes et toute la population dans l'éveil démocratique.

Le deuxième événement qui est venu restructurer l'espace politique a été le mouvement de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo/Zaire (AFDL) en 1997. Cette période a été une parenthèse ayant permis aux jeunes élites qui ont œuvré dans l'opposition et dans la société civile à l'époque du président Mobutu, de se hisser dans la scène politique, notamment à partir des élections à mains levées (Maindo Monga Ngonga, 2001) qu'organisait l'AFDL durant sa conquête du territoire national.

Cette vague est donc la principale voie d'émergence des élites politiques locales qui ont restructuré, sans renouveler, l'espace politique de la Province Orientale depuis la réouverture du processus de démocratisation en 1990. Ces élections à mains levées ont prouvé que, dans cette province, c'est l'individu qui compte et non un quelconque parti pour faire carrière en politique.

En effet, ceux qui étaient élus sous l'AFDL ne l'ont pas été nécessairement du fait de leur appartenance partisane, mais du fait de leur « personnalité » et pour n'avoir pas trempé leurs mains dans le régime « mobutien ». De l'UDPS où Yagi militait, de groupe Lufalanga où Maindo défendait les droits humains, ils ont été « pêchés » par l'AFDL du fait de leur aura personnel. Le premier élu Gouverneur de province et le second, Bourgmestre de la commune de Kabondo.

De 1998 à 2003, la Province Orientale était coupée officiellement de Kinshasa. C'est la période de la deuxième guerre de « libération » avec le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD). La plupart des élites politiques locales, qui ont émergé durant le régime de l'AFDL, avaient fui à Kinshasa. La Province Orientale était alors divisée en petites « républiquettes », gouvernées par des mouvements-rhizomes d'essence militaire s'appuyant sur des alliances étrangères et qui ont fini par éclater.. C'est notamment le cas des mouvements ci-après : le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) Goma d'obédience rwandaise, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie /Kisangani-Mouvement de Libération (RCD/K-ML), le Mouvement de Libération du Congo, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie /National (RCD/N), ces derniers étant tous d'obédience ougandaise. le Rassemblement Congolais pour la Démocratie /Original (RCD/O). Au RCD, il y a eu un bon nombre d'élites de la Province Orientale qui y ont fait leur entrée en politique. Ainsi, on peut évoquer la vague de recrutement dans le rang des cadres académiques et scientifiques de l'Université de Kisangani ainsi que d'autres cadres

universitaires de la ville de Kisangani, notamment, pour occuper les postes de gouverneur, maire de la ville et/ou de chef de Département (l'équivalent de Ministre).

Il y a eu en 2001, parmi 522 membres du personnel des institutions d'enseignement supérieur et universitaire de Kisangani¹³, 100 universitaires dont 99 au RCD et 1 au RCD/K-ML. Contrairement à celles de l'AFDL qui avaient accédé au pouvoir par élections à mains levées, les élites qui ont adhéré au RCD, ont été nommées par les autorités du Mouvement¹⁴.

Après la transition, en 2006 et 2011, il y a eu l'organisation des élections démocratiques, qui a permis aux élites politiques de se positionner à nouveau au sein des formations politiques, les unes quittant les ex-mouvements armés d'où elles ont émergé vers des partis de l'Alliance de la Majorité présidentielle, principalement le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) les autres vers les partis proches du PPRD. C'est la « PPRDocratie » qui a remplacé la « MPRocratie ».

Ainsi, quelle que soit la période considérée, les élites politiques de cette province, ont brillé de l'instabilité dans les organisations politiques. Elles ont été de véritables taupes et pantins. Et quel que soit le fait qu'en 2004 le pays se soit doté d'une loi organisant le fonctionnement des partis politiques¹⁵, la transhumance n'a fait que s'accroître. Autrement dit, la Constitution du pays a prohibé cette pratique sans avoir réussi à l'annihiler¹⁶. Certes, cette constitution reconnaît le pluralisme politique et la liberté de créer un parti politique ou d'y adhérer à volonté¹⁷. Mais elle interdit, en même temps, la consécration du parti unique et aussi, à tout élu de quitter délibérément son parti, durant la législature, au risque de perdre son mandat¹⁸. L'élu n'est donc pas libre de faire le ping-pong entre les partis politiques, car le mandat le lie à son parti d'appartenance. Il faut justement déplorer que cette réglementation s'applique difficilement pour les cas flagrants qui se manifestent en République Démocratique du Congo.

¹³ Il a été retenu ici les établissements tels que : l'Université de Kisangani, l'Institut Supérieur de Commerce (ISC), l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP), l'Institut Supérieur Pédagogique Libre de Kisangani (ISPL), l'Institut du Bâtiment et Travaux Publics (IBTP), l'Institut Supérieur des techniques Médicales (ISTM). et Ces statistiques ont été fournies par les services académiques de chaque institution en 2001.

¹⁴ C'est le flux des personnalités comme Messieurs Jean-Pierre Lola Kisanga, Frédéric Esiso Asia Amani, Bene Kabala Lutya, Jean-Pierre Bilusa Baila Boingaoli, Wale Sombo Bolene, Clément Mangubu Lotika, Floribert Asiane Bamukwiemi, Abibu Sakapela, Willermy Tshoko Lisungi, Théo Baruti Amisi Ekumayete, Justin Yogba Litanandoto, Dechuvi Ngz'ks et bien d'autres. Le général Bule Gbangolo Basabe Mohammed, Monsieur Valentin Senga Sefu dit Sékou Touré, Raymond Ramazani Baya, Jefferson Abdallah Pene Mbaka et d'autres ont été recrutés dans le MLC qui était établi dans le Bas-Uélé et en Ituri. Parmi l'élite féminine, on peut citer Marie Benda Malio, Marie Senenge, Mimie Saile, Lucie Kipele Aki Aky Azua, Jeanne Abakuba Anyakimapa, Clémentine Binti Darabu, etc.

¹⁵ Loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques en République Démocratique du Congo.

¹⁶ Art 110 de la Constitution du 18/02/2006, révisée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011, *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro spécial, 52^{ème} année, février 2011.

¹⁷ Art. 6 de la Constitution ci-haut citée

¹⁸ Art110 de la Constitution déjà citée.

En fait, l'on constate un certain laxisme dans l'application des dispositions légales qui devraient assurer la stabilité des élus au sein de leur parti d'appartenance, notamment lorsqu'il s'agit du débauchage des élus de l'opposition vers la Majorité présidentielle. Le contraire n'est cependant pas toléré : de sérieuses menaces d'expulsion ou de perte de mandat pèseraient sur tout élu de la Majorité qui manifesterait des velléités d'indépendance ou simplement son désir de passer dans le camp de l'opposition.

Ainsi les députés provinciaux de la Majorité présidentielle, qui s'étaient présentés aux législatures de 2011 sur les listes des autres partis politiques alors qu'ils jouissaient du mandat des anciens partis, n'ont jamais été inquiétés puisqu'ils n'ont pas quitté la Majorité. Et, ni dans la constitution, ni dans la loi sur l'organisation et le fonctionnement des partis, il n'est spécifié le cas de scission du parti dont les élus sont en fonction mais qui quittent le regroupement politique vers un autre et dont certains élus restent dans le premier regroupement. Le cas des élus de G7 demeure, à ce jour, le plus qu'illustratif à ce sujet¹⁹.

Il a été noté plus haut que, durant la période de 1990 à 2016, chaque acteur politique avait la possibilité de transhumer 4 fois²⁰. Il en ressort que la somme des transhumances a été de 254 et que la somme totale des possibilités de changement est de 420, soit 4×105 .

Ainsi, en appliquant la formule susmentionnée, il a été prouvé que le taux de transhumance des élites politiques durant la période comprise entre 1990 et 2016 a été de 60,47% avec une moyenne de 2,41. C'est autant dire que toute élite dans cette province a connu un changement de formation politique et cela dans le but d'assurer sa survie matérielle et politique. C'est là le sens de l'expression lingala « mbisi elandaka se esika mayi ezali ko tiola » (le poisson ne suit que le mouvement d'eau)

Restructuration de l'espace politique en Province Orientale

Sur la base de l'échantillon de cette étude, l'on a remarqué que, de 1990 à 2003, 30,47% de ceux qui étaient déjà actifs en politique, ont dû changer des formations politiques. En effet, les acteurs politiques qui étaient dans le MPR, de même que ceux qui étaient dans

¹⁹ Le cas de G7 est patent à ce propos. Il s'agit de 7 partis de la Majorité présidentielle, qui ont adressé au Président de la République Joseph Kabila, lundi 14 septembre 2015, une lettre dans laquelle ils dénonçaient ses « intentions inavouées de ne pas respecter la Constitution, de décrédibiliser les institutions sur lesquelles repose tout régime démocratique ». Cette lettre a causé l'exclusion des partis concernés, constituant ainsi le G7. La lettre a été signée par les responsables de partis suivants : Banza Maloba de l'Avenir du Congo (ACO) ; Charles Mwando Nsimba de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNAFED) ; Christophe Lutundula de l'Alliance des démocrates pour le progrès (ADP) ; Gabriel Kyungu wa Kumwanza de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC) ; José Endundu Tatu de Parti Démocrate-Chrétien (PDC) ; Pierre Numbi du Mouvement social pour le Renouveau (MSR), Alliance pour le Renouveau (ARC) de Olivier Kamitatu .

²⁰ L'on se rappelle que l'étude repose sur un échantillon de 105 élites politiques impliquées dans la classe dirigeante au cours la période considérée (1990-2016).

l'opposition non armée, se sont finalement retrouvés dans l'AFDL sous le règne du président Laurent-Désiré Kabila. Une autre tendance intéressante, c'est qu'alors que 12% d'acteurs parmi les anciens sont restés dans leurs formations politiques, il y a eu 57% de nouveaux acteurs qui sont entrés en politique, ces derniers ayant soit fini leurs études, soit fait l'objet de recrutement par le nouveau régime. Plus frappant encore, c'est de constater que 40% d'acteurs engagés dans les mouvements rebelles, qu'il s'agisse de l'AFDL en 1997 ou du RCD en 1998 ou encore du MLC (légèrement plus tard), se sont présentés sous le label d'autres formations politiques aux élections de 2006. Reproduisant la même logique de survie en politique, 33,33% de ces acteurs en constante migration ont encore quitté ces formations politiques pour adhérer à d'autres partis en vue de leur repositionnement aux élections de 2011. Lors du dépôt des candidatures pour les élections législatives provinciales prévues en 2015 mais jamais tenues²¹, 35% de ces acteurs se sont présentés dans des formations politiques, autres que celles pour lesquelles ils s'étaient présentés en 2011. Ce sont surtout les membres des partis MSR (avant éclatement en 2015) et Parti Lumumbiste Uni (PALU) de la Majorité, Alliance pour le Renouveau au Congo (ARC), Convention des Démocrates Chrétiens (CDC), de l'opposition qui n'ont pas connu de transhumance durant cette période. Les élites du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), le parti présidentiel et le principal parti de la Majorité présidentielle, se sont pourtant retrouvées dans les partis alimentaires, notamment le Parti du Peuple pour la Paix et la Démocratie (PPP), la Nouvelle Alliance des Démocrates (NAD), le Mouvement pour l'Intégrité du Peuple (MIP), le Mouvement Congolais pour la Renaissance (MCR), la Dynamique pour le Développement National (DDN), la Fondation du Congo (FC), etc. Il s'agit, là, d'une transhumance « *in situ* » c'est-à-dire celle qui s'opère au sein de son milieu naturel même, à savoir la Majorité présidentielle, hier Alliance pour la Majorité présidentielle²².

²¹ Après les reports de 2016 et 2017, ces élections ont été de nouveau programmées pour le 23 décembre 2018. Les incertitudes entourant celles-ci se multiplient chaque à mesure qu'on approche la date fatidique. Déjà, les opérations de réception et de traitement des candidatures constituent le premier échec car très peu de partis et regroupements ont réussi à déposer leurs listes de candidats. Il y a une absence totale de consensus autour de la machine à voter retenue par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le fichier électoral est lacunaire mais aucune initiative n'est prise pour l'actualiser, tout ceci sans compter bien d'autres préalables non remplis à ce jour.

²² Actuellement, cette tendance est loin de s'arrêter. La création en juin 2018, du Front commun pour le Congo (FCC) est une illustration forte de ce processus de consécration d'une pratique politique à la fois officieuse et vicieuse au regard de l'impératif de l'institutionnalisation du pouvoir en démocratie. Peut-on comprendre les motivations de la fusion de la Majorité présidentielle et des partis de l'opposition participation au gouvernement d'union nationale dans une plateforme politique commune en dehors de visées électoralistes face à une opposition radicalisée par l'urgence de l'alternance au pouvoir sous un régime autoritaire ?

L'intensité de la transhumance se lit aussi à travers les districts²³ qui composaient la Province Orientale. En effet, elle est plus accentuée dans le district de la Tshopo que dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et de l'Ituri. A la Tshopo, le parti FC, créé à l'initiative d'un natif de cette province en 2011, est venu mettre en branle l'aura des autres partis de la Majorité présidentielle. Dans le Bas-Uélé, il y a plus d'acteurs de l'opposition comme le MLC, la CDC, l'ARC, qui sont restés stables. A côté de ces acteurs, ceux de la Majorité ont connu une forte transhumance entre les ex-mouvements rebelles (devenus des partis pendant la transition post-conflit) et les partis authentiquement nés et organisés par rapport aux élections de 2006. La quasi-totalité des acteurs qui étaient dans le MLC²⁴, ont dû quitter ce mouvement rebelle, migrant ainsi, principalement, vers le PPRD, le MSR et l'ARC. Dans le Haut-Uélé, les tenants des rênes du pouvoir sont plus de la Majorité présidentielle, dont le PPRD, les Forces du Renouveau, la NAD. C'est l'une des « provincettes » de la grande Province Orientale qui dispose de beaucoup d'élites descendantes : 12 députés provinciaux sur 18, qui y ont été élus, se sont plus confortés à Kisangani que dans leurs circonscriptions respectives et ont dû quitter leurs partis où ils jouissaient d'un mandat prolongé (2006-2017) pour d'autres formations politiques. Celles-ci sont, dans la plupart des cas, attachées à la Majorité présidentielle.

En Ituri, les acteurs politiques sont aussi pour la plus grande partie dans la Majorité présidentielle. Le PPRD, le MSR, l'AFDC, la Convention des Congolais Unis, l'Eveil de la Conscience pour le Travail(ECT), l'Union des Patriotes Congolais(UPC) sont majoritaires et leurs élites sont stables. Par contre, les élites du RCD dans l'Ituri se caractérisent par une forte propension à la transhumance. Quoi qu'il en soit, cette restructuration fait cependant vivre la démocratie à pas de caméléon (Banégas R., 2003) comme cela est suffisamment démontré dans les points développés dans les points à venir.

²³ Depuis 2015 avec la loi n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation des nouvelles provinces en application de la Constitution du 18/02/2006, les districts sont devenus des provinces.

²⁴ A juste titre, Jean-Pierre Bemba écrit, non sans regrets : « Parmi les intellectuels et la jeunesse de Kisangani, des cadres et des personnes de valeur abandonnent leur travail pour s'engager à mes côtés. La force de conviction des idées nationalistes, le discours mobilisateur contre la présence rwandaise et la volonté de changer le cours de la vie motivent la démarche de ces jeunes gens. D'emblée, Samuel Simene, représentant à Kisangani de ma compagnie de téléphonie cellulaire (Comcell) et Jean-Pierre Singo, cadre au sein du groupe Mboliaka, développent un réseau de partisans. La mobilisation est confiée à Shabani qui s'emploie à rencontrer les jeunes universitaires. Tous prennent d'énormes risques à défier les éléments de sécurité du Rassemblement Congolais pour la Démocratie et les soldats rwandais qui veulent faire de Kisangani leur chasse gardée... Parmi les tout premiers à rallier le groupe, Papy Kibonge Yuma, Valentin Senga, ancien administrateur du territoire adjoint de Bafwasende, Delphin Etula, administrateur de territoire de Ubundu, Peome Kongoli, Jean-Claude Bilola et Alain Munanga vont adhérer au mouvement dont ils embrassent la philosophie et la vision. Leur engagement tient d'une volonté de rupture avec le passé. Simene et Senga, malheureusement vont rejoindre la majorité (PPRD) en 2006 après avoir joui du « mandat » du MLC durant la transition de 2003 », Bemba JP, (2005), *Le choix de la Liberté*, Gbadolite(RDC), Venus.

2. Mobiles de la transhumance

Faible leadership et recours à la manducation

Par sa population (8.992.685 habitants), la Province Orientale est la deuxième en démographie après le Katanga(INS-Kisangani, 2011). Elle dispose de 25 circonscriptions, de 63 sièges en 2006 et 61 en 2011 pour la députation nationale et 96 pour celle provinciale avec 3 257 291 électeurs en 2006 et 3 886 524 en 2011(CEI, 2006 ; CENI, 2011). Cette province constitue ainsi un grand électorat, révélant par ce fait même son poids politique sur l'échiquier national. Pourtant, ses élites n'ont pas bénéficié de postes ministériels, ni d'un quota à la mesure de son électorat dans les différents gouvernements connus de 1997 à 2016. La province n'a enregistré aucun représentant comme premier ministre, ni ministre de l'intérieur ; aucune de ses élites n'a exercé les fonctions de président de l'une ou de l'autre chambre du parlement²⁵.

Cette configuration peu brillante traduit le faible leadership national des élites de la Province Orientale. En fait, il faut constater que l'on se trouve en présence des élites qui ne sont pas des leaders de leurs propres partis politiques ; elles adhèrent aux partis au pouvoir sans pour autant parvenir à y jouer des rôles déterminants. Condamnées à prendre un profil bas faute de leadership au sein des « partis des autres au pouvoir », elles sont souvent entraînées à pratiquer le vagabondage politique, réduisant ainsi leur vision à la logique de survie dans l'arène politique. Elles vont là et reviennent ici avant de repartir pour de nouvelles destinations prometteuses, à l'instar des migrants, ou mieux des pasteurs et leurs troupeaux en quête de nouveaux pâturages offrant de l'herbe verte quel qu'en soit le coût. Il s'agit, de toute évidence, pour les élites politiques, de survivre à tout prix de et par la politique parce qu'étant elles-mêmes issues de souches moins nanties.

Une expression lingala permet de rendre compte de cet inconfort des élites politiques en situation de dépendance : « *Liboke ya moninga, bakosombelaka kwanga te* » (l'idée essentielle est que, quels que soient les liens d'amitié ou les alliances, on ne peut se permettre de nourrir l'ambition de jouer le rôle avant-gardiste c'est-à-dire de leader dans un contexte de subordination). Le *liboke*, condiment très épicé généralement fait à base de poissons, accompagne la *chikwangue*, aliment traditionnellement préparé à base d'une pâte de manioc.

²⁵ En RDC, le parlement est de type bicaméral : la chambre basse (Assemblée nationale composée de députés représentant le peuple congolais dans son ensemble) et la chambre haute (Sénat occupé par les sénateurs représentant les provinces respectives et, en principe, les anciens chefs d'Etat, expérience non existante à ce jour dans l'histoire du pays).

Mais, comment placer le propriétaire du *liboke* (fondateur ou maître d'un parti au pouvoir) dans une position subordonnée quand le propriétaire de la *chikwangue* (province ou potentiel élu d'une province à fort potentiel électoral) n'a jamais envisagé de disposer de son propre *liboke* (parti politique en tant que machine ou structure qualifiée pour la conquête du pouvoir d'Etat) ? C'est le dilemme de « ou l'on adhère et l'on se soumet à la discipline du parti ou de la plateforme redistribuant les cartes (dividendes politiques), ou l'on se retire pour créer son propre monde²⁶ ». Or, la majorité des élites est généralement incapable de se retirer et de créer leurs propres partis, sauf à admettre l'hypothèse bien plausible des partis alimentaires, créés à l'initiative ou avec l'appui des élites éminentes (patrons) déjà bien assises dans les hautes instances du pouvoir d'Etat qui en assurent l'existence dans tous les sens du terme.

De toute évidence, la transhumance devient une stratégie d'évanouissement comme le pensait Sartre (Crozier et Friedberg, 1977), c'est-à-dire une stratégie par laquelle les élites politiques, plutôt que de se maintenir au pouvoir par une gouvernance démocratique, s'enlisent à la « manducation », confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle, la politique tourne exclusivement autour de l'allocation impérative des ressources. On le voit bien, c'est un mode officieux d'accès et de maintenance au pouvoir qui sape les idéaux démocratiques et délégitime l'acteur qui y recourt. En effet, quelles que soient les circonstances de temps et de lieu, l'objectif d'une élite politique reste d'abord l'intérêt général ; or, avec la transhumance, les élites visent des intérêts privés. Il y a en elles, plus une prépondérance de l'individualisme au mépris de l'intérêt général pour lequel elles sollicitent et détiennent le pouvoir.

Faiblesse institutionnelle et idéologique

La promulgation de la loi sur les partis politiques le 18 décembre 1990 a eu comme conséquence, l'augmentation du nombre des partis politiques jusqu'à atteindre 450 (Kayembe Yamilamba et Ntumba Mutombo, 1996)²⁷ sur le plan national (Boshab E., 2001 et Loka-ne-

²⁶ En RDC, il est courant d'entendre l'expression triomphaliste lingala très prisée dans l'espace politique reflétant la position du dominant qui se méfie de tout consensus : « Oboyi, kende kosala ya yo mokili » (Si vous n'êtes pas d'accord avec nous, eh bien, allez créer « votre monde » c'est-à-dire une affaire personnelle).

²⁷ Selon la liste publiée par Kayembe Yamilamba et N'Tumba Mutombo, Promesses et mémoire collective : stratégies de domination mobotiste et misère du peuple zaïrois, PSTAF, Bruxelles, 1996, pp.130-143. Mais cette liste ne reprend que les partis enregistrés jusqu'à la fin juillet 1995, à certains égards, elle était dépassée avant la fin de la période de transition multipartite, notamment en ce qui concerne la rubrique des présidents. Certains partis ont bien évidemment disparu et d'autres ont vu le jour avant l'avènement de l'AFDL, le 17 mai 1997.

Par rapport à la liste des partis politiques en règle sur base de la loi n°04/002 du 15 mars 2004 et autorisés à fonctionner à la date du 09/06/2005, il y a eu 221 partis enregistrés au Ministère de l'Intérieur. Et en 2011, il y a

Kongo, 2001). L'on décèle parmi ces partis, ceux qui sont des résurgences de la première République et ceux nés de l'ouverture politique du 24 avril 1990 (Ndaywel , 1998). Certains se scindant des autres sous un changement de façade qui s'y opérait, soit seulement de signification tout en gardant les mêmes sigles, soit à travers une adaptation au contexte du moment, dont chaque fois le retour au multipartisme intégral auquel les régimes décriés recouraient pour leur adaptation aux situations ou événements du pays. C'est le cas de l'UDPS/Kibasa et UDPS/Tshisekedi.

A bien des égards, des opportunistes se battent toujours pour créer des partis qui survivent pourtant difficilement après leurs créateurs. De 1990 à 1997, le pays a donc connu une incohérence politique sans précédent, non seulement du côté de la mouvance présidentielle, mais aussi et surtout du côté de l'opposition. D'abord regroupée au sein de l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale (USOR), cette opposition s'est vite transformée en l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliés (USORAL), puis en l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliés et Société Civile (USORAS). Et du côté de la mouvance présidentielle, il y a eu un contre-regroupement dont les Forces politiques du conclave (FPC).

De 1997 à 2016, les partis qui ont constitué l'AFDL se sont vite séparés pour accoucher de plusieurs mouvements politico-militaires et de partis alimentaires. Ainsi, les élites ont créé le RCD, le MLC, le RCDK/ML, le RCD/O, le RCD/N, le Mudundu 40, le M23, le PPRD, le Mouvement du 17 mai, le Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité (PANU), les Forces du Futur, le MSR, la FC, l'AFDC, le PPPD, le MIP, la NAD, etc.²⁸. En 2015, certains leaders de la Majorité ont claqué la porte pour former le G7 et, à l'initiative de la Majorité qui tient à exploiter la popularité de ces partis en même temps de les affaiblir par atomisation, ces partis ont été dédoublés, donnant ainsi naissance au MSR/Majorité, au PDC/Majorité, à l'UNADEF/Majorité, etc. Désormais, ces derniers cohabitent sur la scène politique avec leurs équivalents d'obédience oppositionnelle.

En 2011, de 43 partis politiques de la Majorité présidentielle, il y avait au moins 22 partis politiques-satellites : soit 51,16% des partis de la MP sont constitués de partis-satellites créés par des élites relevant du PPRD, principal parti au pouvoir.

Ce paysage politique offre donc un portrait clair du comportement politique de ces acteurs politiques observés : ils se sentent moins liés aux partis ou groupements politiques dans lesquels ils s'affilient en raison du déficit flagrant d'une véritable idéologie justifiant leur

eu jusqu'au 12 juillet 394 partis enregistrés. Il faut faire remarquer qu'il y a toujours des listes additives à celles présentées chaque fois à l'administration électorale(CEI(2006) et CENI(2011-)

²⁸ La liste actualisée au 9 juillet 2011 en témoigne.

appartenance. Par ce comportement, ils donnent à penser qu'ils apportent plus aux partis qu'ils n'en gagnent. Les acteurs estiment jouir au préalable d'une notoriété politique certaine avant même de devenir membres de partis. D'où ils s'intéressent moins aux idéologies des partis qu'à la stabilité de leur finance ou de leurs avoirs. Les élites politiques de l'Opposition transhument ainsi pour s'assurer des avantages de la majorité au pouvoir alors que celles de la majorité tiennent *mordicus* à rester sur la scène politique. De Quirini (1992) qualifie de telles élites de malfaiteurs constitués en bandes d'individus dont le but est de voler les biens des citoyens ou de s'attaquer à leur personne.

Ainsi, toutes les huit grandes formations politiques²⁹ de cinq grands regroupements politiques³⁰ répertoriés entre 1990 et 2016 en Province Orientale démembrée, ont connu des dissensions en leur sein. Il y a eu également une tendance marquée à la création des partis alimentaires chaque fois que les élites politiques de cette province ont pris la décision d'intégrer le camp de la majorité au pouvoir. Rares ont été ces élites de la Province Orientale qui se sont alignées sur le sillage des partis d'opposition.

Sur 50 partis politiques présents aux législatives de 2006 en Province Orientale, la somme des fréquences de représentation a été de 307 avec une moyenne de 6,14. Il en ressort que le taux de dispersion des partis politiques en Province Orientale durant les élections législatives de 2006 était de 24,16%, ce qui signifie que beaucoup de partis n'étaient pas présents dans toutes les 25 circonscriptions que compte cette province. Les élites se sont donc positionnées par rapport aux partis les plus offrants. En revanche, ce sont d'autres partis qui ont été présents dans ces circonscriptions pendant les élections de 2011 et, dans certains cas, avec quasiment les candidats qui s'étaient présentés sous le label d'autres partis au cours des élections de 2006, ou ceux qui jouissaient encore de leur mandat de députés provinciaux pour le compte d'autres partis politiques.

Sur 89 partis politiques présents aux législatives de 2011 en Province Orientale, la somme des fréquences de représentation a été de 499 avec une moyenne de 11,088.

En 2011, le nombre de partis politiques ayant participé aux législatives nationales, a sensiblement augmenté en Province Orientale au point que la moyenne des partis dans les 25 circonscriptions a été de 11,088, ce qui a donné un taux de dispersion de parti de 22,24%. Le MLC, l'un des partis qui étaient quasi-présents dans 24 circonscriptions en 2006, ne l'a été

²⁹ Il s'agit de : MPR (MPR Fait-Privé et MPR Vunduwave) ; UDPS (UDPS/Tshisekedi et UDPS/ Kibasa) ; UFERI (UFERI Nguz et UFERI Kitete) ; PDSC ; RCD ; MLC ; ARC ; PPRD ; MSR

³⁰ Mouvance présidentielle de Mobutu ; USORAS ; AFDL ; AMP/MP et Rassemblement de l'Opposition.

que dans 15 circonscriptions en 2011 mais avec d'autres candidats que ceux de 2006. Il a été remplacé par le MSR et l'UNC à 25 ex æquo avec le PPRD suivi du PALU avec 22 et du RDC/K-ML et de l'UDPS avec 19. L'UDPS, parti qui n'était pas présent aux élections de 2006, est montée en flèche avec l'UNC dont le leader national (Vital Kamerhe) n'a été que celui-là même qui avait spectaculairement battu campagne pour Joseph Kabila, le leader présidentiel du PPRD en 2006. Ayant claqué la porte à ce parti à la suite de son démantèlement du perchoir de l'Assemblée nationale³¹, il a bénéficié de l'absence du challenger de son ancien leader pour se hisser comme un opposant emblématique. Avec l'avantage d'être un « swahiliphone » et ressortissant de l'Est de la RDC auquel s'identifie la Province Orientale, son parti a été facilement accepté dans les différentes circonscriptions de celle-ci. Ce parti a brillé de débauchage des élites des partis issus des groupes armés tels le RCD et le MLC et, dans une certaine mesure, des élites du parti présidentiel (PPRD) où il avait acquis une grande popularité en tant que l'un des leaders avant-gardistes. C'est la preuve que Kamerhe bénéficiait encore de la sympathie de bon nombre de militants de son ancien parti d'appartenance.

Il faut, par ailleurs, relever que 27 partis politiques n'ont été présents que dans une seule circonscription ; ce qui porte à croire que le phénomène partisan dans cette province reste conjoncturel et donc simplement électoraliste. En d'autres termes, les partis n'existent réellement que durant les élections parce qu'après celles-ci ils suspendent leurs activités et cessent d'être visibles sur le terrain. Rares sont les partis qui disposent d'ailleurs de sièges dans les circonscriptions où ils présentent des candidatures. Ils sont à peine présents dans la résidence du candidat. Il arrive parfois que ce dernier ne dispose même pas de symboles du parti et qui n'« adhère » au parti que pour le besoin d'accompagnement de sa propre candidature (labellisation et visibilité). . Mais, après les élections, s'il échoue, le candidat redevient « sollicitable », donc libre de tout engagement antérieur et désormais disponible pour tout autre parti aux prochaines échéances électorales.

S'appuyant sur le postulat de Ganshof Van Der Meersch, Mukendi (2007) croit que les formations politiques congolaises sont des « corps sans doctrine, sans discipline et sans unité, qui constituent des groupements d'hommes autour d'une ou de plusieurs personnalités bien plus que des organisations destinées à faire triompher un programme ou même à défendre des intérêts déterminés ». Telle est donc la réalité des formations politiques congolaises qui brillent de non-respect de leur doctrine sociale, d'un fossé entre dirigeants et militants, d'un

³¹ Vital Kamerhe, alors président de l'Assemblée nationale et membre influent du PPRD, parti présidentiel, a été forcé de démissionner de ses fonctions par la haute hiérarchie de ce dernier.

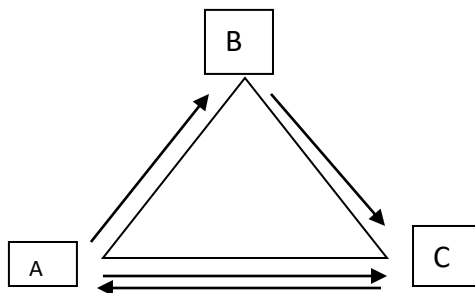
déficit communicationnel, d'une dictature dans le choix des candidats, de peu d'intérêt pour des objectifs d'organisation à long terme, des scissions et querelles permanentes entre leaders, de fortes pesanteurs ethniques et personnelles, d'absence de mobilisation et d'éducation politique.

3. Formes de transhumance politique

La transhumance politique concerne toujours une partie de la classe politique qui migre d'une formation vers une autre et non de toute la troupe. Elle est une stratégie de maintenance politique pour les élites politiques qui craignent de se faire phagocyter.

De ce point de vue, il existe divers types de transhumance : ascendante (lorsqu'on évolue des instances locales vers celles nationales), descendante (quand on quitte les instances nationales vers celles locales) et horizontale (lorsqu'on reste dans la même famille mais on plane entre les différentes organisations politiques). C'est une forme triangulaire : A.....B.....C. Le point A concerne les origines locales, le niveau bas, tandis que le point B c'est le point culminant, le sommet ou le niveau central, et le point C représente aussi la sphère locale. Ainsi, les acteurs qui quittent A vers B, sont dits « élites ascendantes » ; ceux qui proviennent du point B vers C sont des « élites descendantes » ; enfin, ceux qui vont de A vers C, ou de C vers A, sont « des élites horizontales ».

Figure 1. Triangulation de la transhumance politique



Transhumance ascendante : transhumance « in situ »

L'accès à la sphère politique n'a pas un modèle unique qui servirait de référence à tous les systèmes politiques ou Etats) et qui soit valable pour tous les temps. Autrement dit, il n'y a pas des formes préétablies d'accession au pouvoir qui seraient meilleures pour toutes les sociétés et toutes les époques à la fois. En d'autres mots, quelles que soient les idéologies considérées, aucune prétention universaliste n'est autorisée pour juger du caractère rationnel

des choix opérés par tous les acteurs politiques situés dans des environnements différents³². . Il s'agit en effet de se situer dans le champ politique réel, «la politique se faisant en temps réel, non ce qui devrait être ou se faire ».

Certes, les constitutionnalistes privilégient les formes conventionnelles, dont principalement les élections et/ou les nominations, condamnant ainsi les formes anticonstitutionnelles, appelées aussi « pratiques politiques officieuses ou informelles » (par exemple, le putsch, le coup d'Etat, la rébellion, la corruption politique, le népotisme, et même la transhumance politique). Cependant, de plus en plus, certains acteurs politiques, principalement dans les jeunes démocraties, recourent à la violence politique pour déboulonner « des dictateurs » qui se font présidents à vie. Les pays du Maghreb viennent en 2011 de recourir au mode anticonstitutionnel, notamment la révolution armée et/ou pacifique pour faire partir des chefs d'Etat autoritaires et à vie (« Printemps arabe ») . Contre toute attente, toute la communauté internationale a applaudi ce recours à la force militaire pour mettre fin aux différents régimes autoritaires maghrébins. C'est le cas, notamment, du mouvement insurrectionnel libyen qui a été appuyé militairement par certains Etats occidentaux³³ pour faire partir Kadhafi du pouvoir alors qu'il était président élu. Il en a été de même du Président Mobutu qui a été chassé du pouvoir par l'AFDL appuyée par des armées des pays de la sous-région des Grands Lacs africains, commandités par la plupart des nations démocratiques dont les Etats-Unis. Mobutu a été chassé sans que la démocratie, pourtant le leitmotiv de l'AFDL, soit installée (Ngbanda, 2004).

La spécialisation de la politique comme métier requiert de plus en plus que « les membres des élites politiques se constituent majoritairement des hommes d'âge mûr » du fait principalement de leur réussite professionnelle. La forme ascendante est donc plus requise dans les jeux politiques. Les acteurs politiques devraient commencer leur vie politique au sein des partis au niveau local et évoluer normalement vers le niveau supérieur.

Dans un système démocratique, où la compétition pour l'accès aux responsabilités politiques se fait plus au sein des organisations politiques, il est souhaitable que le cursus obéisse plus à un sens ascendant de sorte que l'on acquière de l'expérience au fur et à mesure que l'on gravite les échelons du pouvoir, quand bien même cela pourrait s'avérer peu réaliste dans

³² Les différences peuvent être de nature diverse : culturelle, historique, économique, politique, idéologique, sociale.

³³ Ces Etats, dont la France sous Nicolas Sarkozy et les Etats-Unis sous Barack Obama, ont actionné une coalition internationale avec l'appui des Nations unies pour non seulement démanteler le régime de Kadhafi, mais d'exterminer ce dernier. A l'aide des missiles sophistiqués, l'OTAN a lancé des bombes se comptant par milliers sur la Libye (aujourd'hui un Etat en lambeaux), tout cela en soutien à une fausse rébellion interne déclenchée à Benghazi pour « l'instauration de la démocratie ».

certaines circonstances. A l'image de la vie humaine où l'enfant naît, grandit et meurt, la vie politique tend à suivre, assez souvent, le même mouvement du fait, entre autres, de la « circulation des élites ». Dans l'histoire générale des institutions politiques, notamment en ce qui concerne l'évolution politique dans le système censitaire, l'activité politique commence à la base, à savoir le milieu restreint, les instances locales où l'acteur politique dispose d'une maîtrise de son électorat sur lequel il tire sa légitimité.

En effet, il n'est pas facile de se présenter comme candidat à la députation si on ne s'est pas encore battu une notoriété dans son milieu de vie quotidien, au niveau local. « L'expérience fait le larron », dit-on ! Bien plus, il faut d'abord maîtriser les enjeux politiques au sein de son parti pour prétendre jouir d'une légitimité reposant sur un contrat autour d'un projet de société (Braud, cité par Grawitz et Leca, 1979).

La transhumance ascendante apparaît comme une stratégie d'intégration politique devant une forte personnalisation des rapports de pouvoir. On se résigne donc à « l'hypothèse, jadis exposée par Ibn Khâldûn, selon laquelle la lutte des factions est un mode de production – et non de désintégration – du politique. Au prix d'un coût humain évidemment effrayant, le mouvement tournant, qui fait se succéder au pouvoir les entrepreneurs et les cliques politiques en compétition, légitime le cadre étatique hérité de la colonisation, en quelque sorte à l'image d'une alternance sanglante. Ce faisant, il aide à sa reproduction » (Bayart, 1989). La transhumance ascendante est une des conséquences de la prépondérance absolue des détenteurs du pouvoir qui en arrivent même à la neutralisation des autres ou au refus de leur assimilation, mieux de leur intégration au sein de la famille politique. Les factions qui pratiquent la transhumance sont donc en perpétuelle lutte entre l'assimilation et l'intégration. Elle est une « *transhumance in situ* » dans la mesure où les élites se bousculent entre vieille garde et nouvelle génération pour l'occupation du et le maintien au pouvoir.

Depuis 1990, cette forme de transhumance a été la plus observée et, a permis un renouvellement de la classe gouvernementale tant du niveau local que national. Alors qu'avant 1997, seuls les « enfants de » ou *Bana ya*³⁴ pouvaient accéder aux fonctions politiques et aux postes de commande dans la Province Orientale, les régimes rebelles sont venus accentuer l'érosion des positions occupées par les « barrons » du régime Mobutu. Il faut bien se rappeler que les élections à mains levées organisées par l'AFDL avaient déjà

³⁴ L'expression « les enfants de » ou, en lingala, « Bana ya » exprime la réalité de la reproduction de la domination d'une classe dirigeante : les dirigeants d'aujourd'hui étant majoritairement les enfants des dirigeants d'hier, cela pouvant remonter aux années d'indépendance pour certaines familles. Ils sont désormais identifiés comme des « héritiers » dans un contexte de formation d'un bloc historique au sens d'une classe dirigeante consolidée au travers des générations.

amorcé le renouvellement de la classe politique en Province Orientale. A juste titre, Maindo(2007) soutient que ces élections ont effectivement permis le renouvellement des élites dont la plupart sont issues de la société civile qui est un vivier des compétences locales. Le processus électoral de 2006 et les législatives de 2011, quoiqu'ayant permis aussi le retour aux affaires des « vétérans », a plus eu un impact capital dans la montée des transhumants locaux vers les instances nationales, confirmant dès lors le « *toyaki kotika ba mosusu te* »³⁵ ou la lutte contre le « complémentarisme » et contre l'hégémonisme que consacrerait la gérontocratie.³⁶

L'analyse de l'échantillon (105 élites politiques), a révélé l'existence de 61 acteurs (58,09%) qui ont émergé à partir des instances locales. Elles ont, en fait, évolué dans différentes instances, principalement dans l'enseignement primaire et secondaire, en milieu rural. Mais cette émergence ne s'est pas accompagnée de la qualité de gouvernance de leur part, confirmant ainsi le propos des « vieux » qui, le plus souvent, mettent en exergue l'inexpérience des « jeunes turcs ».³⁷

Transhumance descendante

Ce mode d'action politique qu'est la transhumance, ne s'observe pas seulement au niveau local. Des acteurs dans les instances centrales aussi y font recours dans la mesure où l'objectif poursuivi demeure la quête d'intérêts égoïstes, la maintenance au pouvoir, l'accumulation des prébendes, d'influence et des moyens de production et d'échange. Il n'est pas rare d'entendre les acteurs politiques, comme dans d'autres domaines de la vie impliquant la compétition, recourir à cette maxime populaire, « *Mbwa atikelaka moninga na ye mokuwa te* » (expression lingala qui signifie : « Un chien n'abandonne jamais son os au profit d'un autre »). L'os ici représente le pouvoir et de surcroît les ressources liées à ce pouvoir (Bemba, 2005). Il est particulièrement intéressant de noter que le terme « *moninga* » ne se limite pas à désigner un « autre » ou « son semblable », il embrasse aussi le niveau de proximité entre deux acteurs : le fait que le pouvoir soulève à la fois le problème d'égoïsme caractérisant l'homme et la logique de la compétition entre acteurs suscitée par l'intérêt personnel à

³⁵Maxime populaire dans l'espace public congolais, surtout dans des carrières d'exploitation artisanale de diamant ou de l'or, ils sont souvent relayés en politique et même à l'université.

³⁶ La gérontocratie qui signifie « le pouvoir entre les mains des vieux, des personnes âgées », intègre aussi le sens anthropologique des « aînés sociaux » par opposition aux « cadets sociaux » que représentent les nouvelles élites émergentes composées de jeunes et de novices en politique (en dépit de leur niveau d'instruction qui peut être élevé : universitaire).

³⁷ L'expression « jeunes turcs » est utilisée ici pour insinuer l'incapacité des jeunes à impulser les changements nécessaires devant justifier leur combativité face aux anciens.

l'origine dudit égoïsme, il devient évident que même de grands amis ou alliés finissent par perdre, à moyen ou long terme, toute affection et tout sens de justice entre eux. En effet, les élites du niveau central n'hésitent pas à revenir au niveau provincial et local pour y chercher des postes. Les entrepreneurs politiques sont toujours en quête de postes de responsabilité tant au niveau local que central. Dans un système représentatif, des acteurs politiques au sein des partis politiques ou des mouvements associatifs sont en permanente compétition pour l'exercice du pouvoir. Comme des chiens devant l'os, ces acteurs dans ces organisations socio-politiques ne ménagent aucun effort pour accéder au pouvoir et s'y maintenir manipulant les pseudo-lois à leur guise.

Il y a ainsi une lutte de factions entre élites centrales souvent sans base mais disposant des capitaux intellectuels et relationnels, et les élites locales avec base mais sans moyens ni relations politiques. Il faut bien le noter : le dire, « *Les luttes factionnelles n'ont pas seulement pour objet la ventilation du statut et du pouvoir. Elles ont aussi trait à celle des richesses ou, plus exactement, à celle des possibilités de réaliser une véritable accumulation primitive, au sens précis du concept, par la confiscation des moyens de production et d'échange. Combats sans merci car ils se déroulent dans un double contexte de rareté matérielle et de précarité politique* » (Bayart, 1989). En RDC, certaines factions d'élites évincées au niveau central, se rabattent souvent au niveau local où elles finissent par occuper certaines fonctions ; leur souci majeur étant d'exploiter au mieux la situation pour se maintenir au pouvoir. Le moment venu, les mêmes élites décideront de retourner au niveau central ou provincial.

La réunification du pays, à la suite des accords de Sun City en 2003, offre une meilleure illustration de cette réalité politique : bien des personnalités de la Province Orientale, alors jusque-là basées à Kinshasa, capitale du pays, sont descendues à Kisangani pour y exercer des fonctions politiques au détriment des élites traditionnellement locales (« permanentes »). Tel a été le cas des postes de gouverneur de province, de certains conseillers au sein du cabinet de ce dernier, ou encore de certains ministres provinciaux. La même tendance a été observée à la tête de la plupart des divisions ou services publics dont la REGIDESO³⁸, la SNL³⁹, la DGI⁴⁰, la DGRAD⁴¹, la RVA⁴², la DGDA⁴³, INSS⁴⁴. Plus frappante encore, a été la configuration de

³⁸ Régie de distribution des eaux en RDC.

³⁹ la SNL c'est la Société Nationale d'Electricité

⁴⁰ La DGI c'est la Direction Générale des Impôts

⁴¹ La DGRAD c'est la Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales

⁴² La RVA c'est la Régie des voies Aériennes en République Démocratique du Congo.

⁴³ La DGDA c'est la Direction Générale des Douanes et Accises en RDC

⁴⁴ L'INSS est l'Institut National de Sécurité Social en RDC

l'espace politique à la suite des élections de 2006 et de 2011. En fait, les résultats d'enquêtes de cette période ont permis de constater que 34 acteurs, soit 32,38% de l'échantillon, se sont comportés conformément à un mouvement dialectique de mobilité formulée en termes verticaux du genre « centre — périphérie — centre » c'est-à-dire niveau national — niveau provincial/local — niveau national. . Ainsi, il y a des élites politiques qui, après avoir participé aux instances politiques nationales durant la transition, sont revenues aux affaires au niveau provincial/local, notamment en adhérant, selon les circonstances, à l'AFDL, au RCD ou au MLC, structures partisans d'où elles ont été par la suite cooptées comme députés nationaux ou sénateurs lors de la réunification du pays en 2003. Toutefois, il sied de relever le fait que, certaines ont déjà quitté ces formations politiques en faveur d'autres qui leur offriraient plus d'opportunités. . Les deux expériences électorales de 2006 et de 2011 révèlent que le poste de gouverneur de province n'a été occupé que par des élites descendantes. Et même à l'occasion du démembrement, l'on remarque que, sur les 4 provinces nées de la « Grande Orientale »⁴⁵, c'est-à-dire Bas-Uélé, Bunia, Haut-Uélé et Ituri une seule, à savoir la Tshopo a été gérée par une élite locale. Les trois autres l'ont été par des élites descendantes. De ce qui précède, il convient de noter que la transhumance de 2011 s'est faite au sein d'une même famille politique, à savoir la Majorité présidentielle. Ceci parce que, dans cette province, les élites politiques ont tendance à s'orienter vers une même famille politique, voire un même parti politique. La vie politique est ici monoclonale. Ainsi, il y a multiplication de partis-satellites dictés par la conjoncture et le besoin d'assouvir les appétits de tout le monde. La transhumance apparaît donc comme un principe de panachage et de pantouflage dans l'alignement des candidats sur les listes électorales tant il est vrai que l'univers politique élitiste est un monde à la fois d'exclus et de privilégiés. En d'autres termes, la transhumance se présente comme une conséquence de la multiplicité des partis phagocytant l'espace politique, situation bien illustrée par ce qu'il est convenu d'appeler, selon les époques ou les régimes, « MPRocratie » (en référence au parti MPR sous Mobutu) ou « Pprdocratie »⁴⁶ (référence faite au PPRD sous Kabila).

⁴⁵ Une autre façon de désigner l'ancienne Province Orientale considérée dans cette étude.

⁴⁶ Durant toutes les périodes de l'étude, fort est de remarquer que, chaque fois que le processus électoral est enclenché, la majorité présidentielle brille par la multiplicité des partis-satellites pour affaiblir l'opposition. Elle y procède donc souvent par débauchage des élites de l'opposition. Et ceci a été plus accentué en Province Orientale démembrée où quasiment tous les acteurs qui ont œuvré dans les mouvements armés ont été débauchés vers les formations politiques alliées aux candidats présidents de la République. Qu'il s'agisse de Mobutu (1990-1996) ou de Kabila (1997-2011). Pour le PPRD c'est pratiquement tous les caciques de ce parti qui ont créé des formations politiques en 2010 et 2015. Sur la liste actualisée de 2011 sous la signature de Georges Zuka Mondo Ugonza Lemba, alors vice-ministre intérimaire du vice-Premier Ministre de l'intérieur en mission, on pouvait répertorier 394 partis politiques dont plus de la moitié sont issus du PPRD.

Transhumance horizontale

La transhumance horizontale, en tant que dernière forme identifiée, se définit comme un mode d'action politique par lequel des entrepreneurs politiques migrent d'une famille politique vers une autre, dans le seul but d'y assumer des fonctions susceptibles de leur permettre d'accumuler ou de concentrer des moyens de survie ou de jouir des prébendes. Les fonctions politiques conduisent à la spécialisation et à l'ordonnement. Adoptant le langage métaphorique selon lequel le goût du miel (succulent) ne permet pas aux abeilles de s'en éloigner de peur qu'elles ne puissent en perdre le droit de jouissance par la présence des hommes (adversaires perçus comme usurpateurs), il devient évident que les élites politiques préfèrent aussi se liguer pour se maintenir au pouvoir et contrôler « les moyens de production » de la province.

En Province Orientale, l'on constate que la transhumance horizontale est la modalité la plus fréquente : on y recourt le plus souvent. En effet, celle-ci prend la forme de trahison, de scission entre membres d'une même famille politique d'une part, et apparaît comme un déficit d'idéal, une extraversion, d'autre part.

En général, l'avènement du processus démocratique en 1990 a eu, entre autres, comme impacts, la montée excessive des opposants, ceux-ci ayant été depuis longtemps réduits au silence en face de barons du régime du tout-puissant Président Mobutu envers qui ils témoignaient leur fidélité⁴⁷. Ces barons du régime, pour la Province Orientale, n'ont pas manqué à ce devoir de fidélité au Guide, le Maréchal Mobutu. C'était période de la « Mprocratie ». En effet, si, face à une opposition incertaine et très divisée, les élites politiques de cette province ont pris la stratégie d'adhérer dans les partis de la Mouvance présidentielle de Mobutu, il reste qu'avec l'AFDL, le RCD et le MLC, ce fut l'enlisement de la transhumance horizontale. Les élites qui ont commencé dans l'AFDL se sont retrouvées dans le RCD, puis le MLC, le RCD/N, RCD/O, RCD-K/LM et, un peu plus tard, dans le PPRD, l'AFDC, l'ARC, etc.

Il convient de signaler que, cette forme de transhumance est à la fois *in situ* et *in vitro* dans la mesure où les élites quittent leurs camps politiques respectifs d'origine, opérant ainsi une rupture réelle : le mouvement de la Majorité vers l'opposition ou de l'Opposition vers la Majorité, correspond à une transhumance « in vitro », les acteurs ayant décidé de vivre dans

⁴⁷ Sous Mobutu, il était courant d'entendre parler de « fidélité inconditionnelle au Guide, le Président-Fondateur du MPR, Mobutu Sese Seko ».

un milieu quelque peu artificiel⁴⁸ par opposition à « in situ », allusion faite à leur milieu naturel (site d'origine). Cette dernière situation est illustrée par les changements au sein d'un même camp politique, notamment la scission d'un parti ou la dissidence des membres d'un regroupement politique. Ici, il est possible de voir se perpétuer les mêmes acquis idéologiques, les conflits étant souvent concentrés autour du leadership et des avantages matériels liés aux postes ou positions de pouvoir (représentation de groupes ethniques, territoires, districts, provinces dans les postes stratégiques).

Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des formes analysées, il demeure que la transhumance, en tant que mode d'action politique, vise le maintien de l'acteur politique aux affaires. Elle est essentiellement une stratégie de survie politique et un refus de se faire phagocyter. La transhumance apparaît ainsi comme une trahison, ou simplement comme un virus qui ronge la sphère politique tout en assurant, paradoxalement, la survie du processus démocratique qui consacre le principe de pluralisme politique (en l'occurrence, le multipartisme). Par la transhumance, les acteurs politiques renoncent à ce contrat moral d'adhésion à un parti qui lie l'acteur politique au parti. Elle est une trahison qui sépare les camarades, les amis et, paradoxalement, met ensemble les rivaux et les opposants qui ne partagent pas les mêmes visions, vice versa, faisant ainsi perdre au parti politique toute son essence ontologique (Ntumba, 2005). Le plus souvent, ces mouvements s'accompagnent de déballages, de révélations de secrets des partis que l'on quitte, voire même de règlements de compte entre individus. Il s'agit d'une situation qui conduit à une véritable déstabilisation des institutions⁴⁹ et fait patauger le processus démocratique réduit alors aux multiplicités partisans individualisées--autant d'acteurs politiques, autant de partis; un véritable labyrinthe et une tour de Babel dans le processus démocratique.

Les élites politiques qui recourent à la transhumance, trahissent ainsi leur double contrat : envers le peuple électeur et envers les partis qui les ont choisis comme candidats. Le parti n'est alors qu'une exigence fonctionnelle de la démocratie représentative et une source d'appui financier aux candidats pour le paiement de caution et de subsides pour la campagne électorale. Ce qui alimente la transhumance pour trouver un meilleur pâturage où les « biches peuvent bien s'abreuver » (Banégas R., 2003). Les transhumants personnalisent les enjeux politiques, ceux-ci étant réduits à la satisfaction des besoins égoïstes. L'alternance politique, qui devait conduire à la bonne gouvernance et à une redistribution juste des richesses

⁴⁸ Un peu comme les poissons gardés dans un aquarium au laboratoire.

⁴⁹ On peut se souvenir de cas du vice-gouverneur et du président de l'Assemblée provinciale face au gouverneur de la Province Orientale, en 2010.

nationales, a transformé la politique congolaise en une véritable mangeoire où les politiciens de tous bords venaient se servir au détriment de la population pour le bonheur de laquelle ils prétendaient justifier leur engagement(Mawanzi Manzenza Th., 2018).

CONCLUSION

Cette analyse s'est appesantie sur la compréhension du recours permanent à la transhumance politique comme mode d'accès et de maintien au pouvoir par les élites politiques congolaises, en général, celles de la Province Orientale, en particulier. Elle a tenu à relever les facteurs explicatifs et les différentes formes que prend cette transhumance politique dans un pays en pleine phase de mutations.

Il a ainsi été démontré que, depuis la réouverture de l'espace politique de la République Démocratique du Congo au processus démocratique, le 24 avril 1990, les élites politiques de la Province Orientale n'ont pas su se maintenir dans leurs formations socio-politiques d'origine. De 1990 à 2016, ces élites ont, à chaque occasion, changé de formations politiques. Du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), la vieille garde des élites politiques de cette province s'est consolidée dans la « MPRrocratie » (le pouvoir d'Etat incarné par le MPR, parti au pouvoir) en migrant stratégiquement d'un parti à l'autre à l'intérieur de la plateforme représentant les partis de la Majorité présidentielle du Président Mobutu. C'est ce qui a été qualifié, dans cette étude, de « transhumance *in situ* ». Cette « Mprocratie » a pourtant fait avancer le processus démocratique du fait du maintien de la multiplicité des partis qui en constituent la sève. Elle a assuré la survie de la démocratie dans un environnement sociopolitique de pauvreté, de crise de repères dans un Etat fragile. Elle a dépossédé les militaires du pouvoir politique pour le concentrer entre les mains des civils.

L'ordre dans lequel évolue la démocratie dans cette partie de la RDC, est celui d'incertitudes et donc de la survie. L'espace politique paraît ainsi être le plus offrant en dépit de risques bien évidents entourant la vie des acteurs en quête de pouvoir politique, et ce quelle que soit la nature du régime en place dans un Etat. Pour y entrer, tous les moyens, dont la transhumance, sont permis. En termes spécifiques, la transhumance a permis la première restructuration de l'espace politique dans cette province dans la mesure où des « jeunes turcs » ont pu accéder aux postes de responsabilité à divers niveaux.

Durant le changement de régime en 1997 avec l'arrivée de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), encore une fois, les « jeunes turcs » aux mains propres, se sont saisis de l'occasion pour se faire élire à mains levées et occuper ainsi

des postes de responsabilité dans les postes politiques et administratifs. En 1998, la deuxième « guerre de libération » sous le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), rejoint plus tard par le Mouvement de Libération du Congo, principalement, a été une autre occasion pour l'émergence de nouveaux « jeunes turcs » et la récupération des « vieux ». Ces deux guerres ont constitué une possibilité de transhumance « militaro-politique »⁵⁰. Les élites qui œuvraient déjà dans certains partis politiques de l'opposition, notamment la plateforme dénommée « USORAS ⁵¹ », ont été obligées de se positionner face à une « révolution » militaire. Là aussi, il était question de survie.

Les élections de 2006 et 2011 ont constitué deux autres opportunités de transhumance pour ainsi confirmer l'adage selon lequel « *mbisi elandaka se esika mayi eza ko tiola* » (le poisson suit là où les eaux coulent, mieux le poisson suit le courant d'eau). Ces « jeunes turcs » ont été aussi contaminés du virus de transhumance, au point de s'agglutiner sur les partis chapeautés par le PPRD, parti présidentiel qui constitue le soubassement de la « PPRDocratie ». Ce pouvoir d'Etat incarné par le parti dominant et qui leur permet de circuler à travers les partis de la Majorité présidentielle. C'était encore là, une question de survie.

Ainsi, pour une durée de 25 ans avec 4 possibilités de transhumance politique, sur un ensemble de 25 circonscriptions et avec 50 partis politiques, les 105 élites politiques ont pu réaliser une somme de 254 changements. Le taux de la transhumance a été de 60,47% avec une moyenne de 2,41.

Les 50 partis politiques présents aux législatives de 2006 dans les 25 circonscriptions de la Province Orientale étaient faiblement représentés. Soit 307 candidatures, un taux de dispersion de 22,42% et une moyenne de 6,14 de partis dans une circonscription. En 2011, cette tendance s'est encore vérifiée : sur 89 partis politiques présents aux législatives de 2011 dans cette province, la somme de représentation a été de 499 avec une moyenne de 11,088 et le taux de dispersion de 22,42%.

Pour porter tous les fruits de la gouvernance démocratique et du développement qui s'est fixé comme objectif, le processus démocratique enclenché en 1990, la transhumance y apparaît comme une épine dans le pied et qu'il faut extirper. Son intensité en Province Orientale détermine la crise « méfiante » de leadership et le clientélisme qui domine le jeu politique dans cette partie du pays. La transhumance réduit le processus démocratique à une solution

⁵⁰ Cela s'entend aisément quand on sait bien que ces guerres étaient l'œuvre des « mouvements politico-militaires ».

⁵¹ Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliés et la Société civile.

monobase monobasique. Il y a rarement deux sons de cloche dans cette partie du pays ; elle est l'expression d'un déficit de contraintes légales. Ce qui ralentit la modernisation politique. Tous les acteurs politiques veulent se positionner dans le regroupement de la majorité au pouvoir. La règle de « chacun pour soi, Dieu pour tous » pèse ici plus qu'ailleurs. C'est une véritable « tour de Babel » qui condamne la province au *statu quo*. Alors que dans d'autres provinces, il y a compétitivité des partis à travers la transhumance, en Province Orientale, la tendance monoclonale obscurcit le développement du système partisan.

Au-delà de ces tares, la transhumance politique empêche l'instauration de l'autocratie tant dans les partis que dans les regroupements politiques, et permet un certain « panachage ». La transhumance politique n'est pas un mode populaire d'action politique mais bien un mode stratégique d'action politique au service de la relance des élites au pouvoir. Ce mode est ainsi mobilisé chaque fois que les élites ont le sentiment que leur survie politique et sociale est menacée (amenuisement des avantages) de l'intérieur du groupe d'appartenance ou simplement lorsqu'elles pensent mieux trouver ailleurs dans un contexte de pluralisme politique que consacre le système démocratique

Face aux contraintes environnementales et économiques, la transhumance politique est alimentée par les différents accords de paix « imposés » par la communauté internationale et la présence de l'ONU à travers notamment, le CIAT, la MONUC/la MUNUSCO et toutes les agences des Nations Unies installées au pays, en général et dans cette province, en particulier. C'est plus la dynamique du dehors que celle du dedans qui permet aux élites politiques de circuler en recourant à la transhumance.

La population influence, pour sa part, les élites politiques locales à se hisser dans la compétition politique en bousculant les «vieux » intronisés par les partis. La population n'a pas confiance aux partis, mais bien plutôt aux élites. Ces élites locales proviennent alors, de fois, des milices ethno-politiques qui sont de véritables sonnettes d'alarme des injustices populaires dans lesquelles vivent les populations. Pour ce faire, les élites locales recourent aussi à la transhumance pour se positionner dans les partis électoralistes. Ce sont là, les principaux effets de la dynamique du dedans repérés par la présente étude. En définitive, la transhumance politique est identifiée comme un virus et une sève pour la fonctionnalité et la continuité de la démocratie congolaise.

Références bibliographiques

- Agbumana Motingia, D. (2008). , *Dictionnaire Biographique des Cadres. De l'Etat Indépendant du Congo, Congo-Belge, Congo Indépendant*. Kinshasa, Médiaspaul.
- Akindès, F.(1996). *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Karthala.
- Artigue, P. (1961). *Qui sont les leaders congolais ?* Bruxelles, Ed. Europe-Afrique.
- Auge, A.-E. (2000). « Brèves remarques sur le faible renouvellement des élites gouvernementales au Gabon », *Politique et Sécurité Internationales*, n° 5 printemps, pp.15-25.
- Auge, A.-E. (2005.) *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne, Une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan.
- Auge, A.-E. (2007)., « Les solidarités des élites politiques au Gabon : entre logique ethno-communautaire et réseaux sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2, n° 123, pp. 245-268.
- Badie, B. (1988). *Le développement politique*, Paris, Economica.
- Badie, B. (1992). *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Badie, B. et Hermet, G. (2001). *La politique comparée*, Paris, Armand Colin.
- Bakary, T.. (1990). *Les élites africaines au pouvoir : problématique, méthodologie, état des travaux*, Talence, CEAN.
- Banégas, R. (2003). *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala - CERI.
- Bayart, J.-F. (1974)., « Les catégories dirigeantes au Cameroun », *Revue française d'études politiques africaines*, n° 9, septembre, pp. 66-90.
- Bayart, J.-F. (1989). *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Bayart, J.-F. et alii (1992). *Le politique par le bas en Afrique : contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- Bemba JP.(2005), *Le choix de la liberté*, Gbadolite(RDC), Venus.
- Biaya, T. K. (1998). *Quelle démocratie pour l'Afrique ? Réflexions sur ses possibilités et ses caractéristiques*, Dakar, CODESRIA,
- Birnbaum, P. (1984). « Type d'élite et nature de l'Etat : l'exemple américain », *Pouvoirs*, n°29, pp. 121-128.
- Birnbaum, P.(1994). *Les sommets de l'Etat, Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil.
- Blanchet, G. (1983). *Élites et changements en Afrique et au Sénégal*, Paris, ORSTOM.
- Blondel, J. (2003). « L'analyse politique comparée et l'institutionnalisation des partis », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 10, n°2, pp. 247-264.
- Bongeli Yeikelo Ya Ato. (2008). *D'un Etat-bébé à un Etat congolais responsable*, Paris, L'Harmattan.
- Boshab, E.,(2001) *République Démocratique du Congo : Entre les colombes et les faucons. Où vont les partis politiques ?*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo.
- Boukari, B. (2008). «La prohibition de la « transhumance politique » des parlementaires. Etude de cas africains’ », *Revue française de droit constitutionnel*, n°75.

- Bourmaud, D. (1997). *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien.
- Braud, P. (2006). *Sociologie politique*, Paris, LGDI.
- Crozier, M., et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- D'Orfeull, H. R. (1987). *Coopérer autrement, l'engagement des ONG aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Dabène, O. et al. (dir.). (2008). *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI^e siècle*, collection « Recherches », Paris, La Découverte.
- Daloz, J.-P., (dir.). (1999), *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Talence, CEAN.
- De Certeau, M. (1974). *La culture au pluriel*, Paris, UGE.
- De Quirini, P. (1994). *Explique-moi la démocratie, vivre aujourd'hui*, Limete, Kinshasa, Epiphanie.
- De Villers, G. (2016). *Histoire du politique au Congo Kinshasa. Les concepts à l'épreuve*, Louvain-la-Neuve, Academia- L'Harmattan.
- Duverger, M. (1973). *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.
- Esiso Asia-Amani, F. (2012). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Kisangani, IRSA/PUK.
- Gaetner, G. (2007). *L'Art de retourner sa veste. La trahison en Politique*, Paris, éditions du Rocher.
- Loka-ne-Kongo,(2001) *Lutte de libération et piège de l'illusion... Multipartisme intégral et dérive de l'Opposition au Zaïre (1990–1997)*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo.
- Maindo Monga Ngonga A.,(dir.). (2007). *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique Centrale. Le Congo-Kinshasa Oriental 1996-2007*, Paris, L'Harmattan.
- Maindo Monga Ngonga, A. (2001), « Voter en temps de guerre Kisangani (RD-Congo) 1997. Quête de légitimité et (con) quête de l'espace politique », Paris, L'Harmattan.
- Mawanzi Manzenza Th.,(2018), *Les dérives de l'Etat postcolonial en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan.
- Mova Sakanyi, H.(2006), *Les Profanateurs du 30 juin, Réflexion sur une classe politique à l'agonie*, Kinshasa, Edition Safari.
- Ndaywel è Nziem, I. (1998). *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris, Duculot.
- Ngbanda Nzambo, H. (2004). *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Paris, Duboiris.
- Omasombo Tshonda J. (dir.).(2014). *Bas-Uélé. Pouvoirs locaux et économie agricole : héritages d'un passé brouillé*, Tervuren, MRAC.
- Omasombo Tshonda, J. et Kennes, E. (2006), *Bibliographies des acteurs de la Transition (Juin 2003-Juin 2006)*, CEP Kinshasa, Musée Royal de L'Afrique centrale Tervuren, Belgique, CERDAC, Lubumbashi.
- République Démocratique du Congo (2015), *Rapport bilan OMD 2000-2015- Evaluation des progrès accomplis par la République Démocratique du Congo dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, Kinshasa, Ministère du plan(RDC).
- Toengaho Lokundo. F.(2008). *Les constitutions de la République Démocratique du Congo. De Joseph Kasa Vubu à Joseph Kabila*, Kinshasa, PUC.